

BUREAU DE SANTÉ.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Fred W. Hamilton à Lillie K. Saunders, Severino Palermo à Benditta Macaluso, Stratie Chrikto à Paola M. Jourdan, Eugene Stevens à Harriet Lewis, Will Stephend à Lithia Richards, Joseph S. Leblanc à Louise Hudreau, F. J. Vitry à Eléonore Besudéan, Adam Haycox à Rebecca Smith, David J. Doyle à Annie Bous, Wm. F. Coleman à Ida Rose, Maltory Read à Alice K. McNair.

NAISSANCES. Mmes John J. Mintz, une fille; Edw. Dejoie, un garçon; Ed. Kreiler, un garçon; A. J. Wilcox, une fille; Chas. Guy Schultze, un garçon; Ed. Brown, un garçon; Edw. Berges, une fille; J. B. Lee, une fille; P. M. Antonino, un garçon; Chas. A. Franco, une fille; John Gilbes, une fille.

DECES. Mary A. Gleber, 1 jour, 1124 Louf. na; Alfred Ortholan, 63 ans, Assis. Français; Vve Lucien Dartus, 72 ans, 902 Gordon; Mme Rebecca Mayer, 55 ans, New York; Elizabeth Ward, 61 ans, 1218 E. Doyle; Elodie Williams, 57 ans, 1955 Perdido; Olliva Calcas, 20 jours, 365 S. Olympia.

TRIBUNAUX.

Cour civile de District. Robert S. Thomas vs Nicholson Publishing Co., action en dommages de \$10,000. John C. Arlin vs Nicholson Publishing Co., action en dommages de \$10,000. John B. Lawrence vs Nicholson Publishing Co., action en dommages de \$10,000.

Système pour Criminelle de Cité. Juge A. M. Avouin. Comparation: Albert Vallon, vente de billets de loterie. Condamnation: Jos. Resner, actes de violence, \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications. Henry Werner à Lum B. Wey terrain, Chemin du Bayou, Esplanade, Johnson et Galvez, \$600. Aug. Chabaud à Albert L. Steward un terrain faisant face au chemin Gentilly, \$200.

Incendie du steamboat "Lafourche" à Twelve Mile Point.

PERTE TOTALE.

Le steamboat "Lafourche", de la Lafourche Packet Company, a brûlé hier matin à Twelve Mile Point. Le cargo de 1905 sacs de riz a été éparpillé la proie des flammes, et après avoir brûlé jusqu'à la ligne de flottaison le bâtiment a coulé bas. Il était environ une heure et demie quand le feu a été découvert. Il a fallu des progrès si rapides que rien n'a pu être sauvé, et quelques membres de l'équipage ont à peine eu le temps de s'habiller et de quitter le bateau.

L'AFFAIRE LETTEN.

Charles E. Letten, le commis de la perception du premier district qui a détourné plus de \$116,000, ne comparait pas devant un jury avant plusieurs semaines, car son affaire a été allouée à la chambre du juge Baker qui est actuellement en vacances. Il est possible, toutefois, que l'avocat de Letten demande le transfert de l'affaire à la chambre du juge Christien.

Virginia Reed en liberté.

Virginia Reed, la femme de couleur arrêtée après les détournements de Charles E. Letten, a été remise en liberté hier après-midi. La caution de \$5000 requise par le juge Baker ayant été fournie. Il paraît que Virginia Reed avait exprimé le désir de voir Letten pendu, et que mercredi dernier les deux prisonniers se sont rencontrés dans la chapelle de la prison. Le capitaine Meredith a assisté à leur entrevue, et il a entendu la femme dire à Letten qu'elle avait menti dans son interrogatoire de vant le Grand Jury. Elle a également dit que Letten lui avait donné de l'argent par sommes de \$50 à diverses reprises.

Le colonel Sullivan, gendre de M. Fitzpatrick, qui s'est occupé de l'affaire depuis la découverte des détournements, a été mis hier en possession d'une somme de \$4,038. Cette somme, déposée au nom de Mme Letten dans une banque, avait été retirée le 3 septembre par George Letten, un fils du prisonnier qui habite Covington. Il paraît que ce dernier avait retiré cet argent de la banque et l'avait confié à M. H. S. Coulier, employé du bijoutier Frantz. M. Sullivan ayant récemment versé cette somme à la banque s'est rendu au domicile de Mme Letten, hier après-midi, en compagnie de M. James Glynn, agent spécial de l'inspecteur de police, et a demandé à Mme Letten de lui remettre l'argent, attendu qu'elle devait se donner qu'il avait été retiré de son mari.

M. Sullivan a également appris hier que la femme Reed avait plus de \$600 dans diverses banques et que ses quatre propriétés valent \$17,000. Elle possède en outre des diamants d'une valeur de \$8000. M. Sullivan a dit au représentant de l'ABEILLE hier soir qu'il avait en sa possession des preuves certaines que Virginia Reed n'avait pas un cent en son nom à l'époque où elle a fait la connaissance de Letten, et qu'elle a avoué devant témoins qu'elle dépendait entièrement de lui pour vivre. Elle a perdu un fils il y a quelques années et elle a été forcée de l'inhaler dans le cimetière des pauvres.

Prises d'eau installées dans le troisième ward. Quarante prises d'eau ont été récemment installées dans le troisième ward, à la grande joie des habitants de l'asylé hier et ont fonctionné de façon parfaite. Les pompiers pourront donc à l'avenir combattre les incendies qui éclatent dans ce voisinage, au lieu de rester impuissants comme en ces temps derniers, et en outre les taux des assurances sera réduit.

Joseph Rivero, qui tenait une épicerie au numéro 1701 de la rue Saratoga, s'est déclaré en faillite hier à la cour fédérale. Il accuse un actif de \$2,275 et un passif de \$3,274.88.

Etait-ce à vous ? - Quel jour ? - Interrogea-t-elle avec une feinte surprise. - Vous le savez bien. Cette montre... C'est votre amour !... Allons, allons... Répondez ! - Vous êtes fou ! s'écria-t-elle, se dégageant nerveusement, et tout à coup si hantaine, si matresse d'elle-même, qu'il la lâcha. M. d'Herquancy n'obtint pas autre chose. Aussi, lorsque, la semaine suivante, on lui annonça la visite d'un haut fonctionnaire du ministère de la Justice, laquelle que fut son intrépidité morale et sa volonté de fer, il attendit ce personnage avec une certaine perplexité. Le monsieur, - il s'appelait Chambleau, - était, pour le comte une relation mondaine. Tous deux fréquentaient les salons officiels.

NOUS MANGEONS POUR VIVRE

LA CONSTIPATION

ne devrait pas être traitée avec de fortes et dangereuses pilules cathartiques pour le foie, des eaux purgatives; des sels relâchants, ou des minéraux vénéneux. Essayez de prendre un médicament végétal doux pour le foie - le Thedford's Black Draught.

MAIS L'INDIGESTION

nous veuille, si nous ne mangeons pas modérément mais trop bien. Et quand l'indigestion garde notre estomac chargé de poisons d'aliments décomposés et en fermentation, nous souffrons des angoisses épouvantables d'un empoisonnement causé par soi-même qui occasionne coliques, maux de tête, maux d'estomac, constipation, état bilieux, irritabilité nerveuse, dyspepsie, pavreté de sang, boutons, rides, rhumatismes, etc. Un prompt soulagement et une guérison sont obtenus en prenant le

THEDFORD'S BLACK-DRAUGHT

un médicament purement végétal, pour l'estomac et le foie. Il purifie l'estomac, le foie, les intestins et le sang, élimine de tout le système les poisons et aliments non digérés et lubrifie le mécanisme digestif, qui fonctionne alors facilement et naturellement. Il n'y a qu'un véritable médicament, Black-Draught, purement végétal, pour le foie. C'est le "Thedford". Les imitations sont nuisibles. Ayez soin d'avoir le véritable. Sa réputation 70 années de succès donne l'assurance que l'on ne sera jamais déçu par son usage. Essayez-le.

Chez tous les Pharmaciens, 25c et \$1.00.

Le pavage des rues.

L'administration de la ville va prochainement demander par voie d'annonces des soumissions pour le pavage de nombreuses rues, mais il semble probable que les contrats ne seront pas signés avant plusieurs mois, attendu que les entrepreneurs sont surchargés de travaux. Il y aura donc quelque temps de retard sur l'achèvement des travaux entrepris. Les rues dont le pavage sera retardé sont les suivantes: Chestnut, de l'avenue Peters à la rue Valmont; Tulane, de l'avenue Hagan à l'avenue Carrollton; Franklin, de l'avenue Peters à la rue Calhoun; Clio, de la rue Prytanée à la rue Dryades; Calliope, de la rue Rempart à la rue St-Charles; Calliope, de la rue Howard, de la rue Rempart; Peter à la rue Scott; Lopez et Cortez, de l'avenue Tulane à la rue St-Louis; Bienville, de la rue Rempart à la rue de Chartres; Calliope, de la rue Annouciation à la rue S. Peter; Carondelet, de la rue Polymnia à la rue Félicité; Université et S. Pierre, de la rue Canal à l'avenue Tulane; Esplanade (côté inférieur), de la rue Claiborne à la rue Galvez, et de la rue Galvez à la rue Broad; Pine, de la rue St-Charles à la rue Magnolia; Elm, de la rue Carrollton à la rue Burdette; Broadway, de la rue St-Charles à la rue Jeannette.

Mors aux dents. Un cheval attelé à une charrette que conduisait Chas. Enguel a pris ses mors aux dents hier après-midi et a versé le véhicule à l'angle des rues St-Charles et Troisième. Enguel, jeté à terre, a été blessé au visage.

Tentative de suicide. Hier vers cinq heures de l'après-midi Mme Ellen Leonard, une femme de 42 ans domiciliée rue St-Thomas, 2339, a tenté à ses jours en absorbant une dose de laudanum. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT, Entrepreneur de pompes funèbres. No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue N. Remparts. PHONES: REMLOCK 408, HERLOCK 1004 W.

GEO. J. MOTHE, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, 518-520 AVENUE N. REMPARTS. Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.

AMUSEMENTS. TULANE. Engagement d'actes jusqu'à 1911 de CLANSMAN. CRESCENT. McFADDEN'S FLATS. Tout est nouveau - Grande Compagnie.

Opheum THEATRE CE SOIR. MAINE. VAUDEVILLE AVANCE. Mayne Gohme & Co., "The" Quartet. Henri Fruch, Armstrong & Clark, Cockatoos de Barlowet Sullivan & Pasquetti, Lucy et Lucier, Kinodrome.

DAUPHINE THEATRE. HENRY GREENWALL, Locataire. JOHN W. BARRY, Directeur. THE BARRY-BURKE STOCK CO. "Under the Russian Flag". Un mélodrame russe en 5 actes.

Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 20 Avril 1907. Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Lauderhill et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

PETITES ANNONCES. Occasion exceptionnelle. Une famille demande une femme de ménage bonne de cuisine et bonne gère.

nal offrait aux femmes des montres payées de brillants et de rubis. J'espère, ricana-t-il, que vous n'avez vu ce diabolot à aucune de vos intimes amies. -Mais si, répondit-elle, tous jours avec un calme qui la stupéfait elle-même. C'est un bijou fort courant. Il faut être, comme ce reporter, ignorant de toutes les élégances, pour tomber en arrêt sur un bibelot que nous portons toutes à nos chaînes ou à nos ceintures. -Vraiment ? fit-il. (Et elle eut la satisfaction de le voir blêmir.) Mais pas tous de cette description. -Oh !... Elle eut un geste vague. Puis, à son ton, elle épia le trouble décomposé l'énergique visage, en face d'elle. Ce fut sa première revanche. Elle comprit qu'il se disait : " Si cette montre a été perdue par la comtesse d'Herquancy, c'est l'éroulement de ma situation, de ma fortune".

Etait-ce à vous ? - Mon cher ambassadeur français, soyez avant tout personnel de ce cas qu'on fait de vous en haut lieu, de la sympathie de mon ministre, de la mienne. Prenez la mission dont je suis chargé dans le sens où je vais la remplir. - Mon Dieu ! est-ce donc si grave ? sourit d'Herquancy. - Non, non... Pas grave. D'ailleurs, tout simplement. L'important est que vous ayez confiance en vous. - Comment n'aurais-je pas, oberva Maxime, confiance dans un Gouvernement qui me change de représentant la France auprès d'un des grands Etats de l'Europe ? Et - ajouta-t-il - j'ose le dire, par le voeu exprès du chef de cet Etat. Il se renversa en arrière avec une hauteur aisée. Sa riposte habile rappelait qu'on ne le toucherait pas sans dommage. M. Chambleau acquiesça. - Vous vous pliez sur le véritable terrain. Voilà, comte, ce que vous devez vous dire. C'est dans un intérêt supérieur à tout intérêt personnel que je viens à vous. Le ministre de la Justice est, d'accord avec ses collègues. - Ah ! fit lentement d'Herquancy, votre démarche a été décidée en Conseil de Cabinet ? - Mon Dieu, dit Chambleau en riant, pour être ministre, on n'est pas moins homme. On ne parle pas exclusivement d'affaires générales au Conseil.

faibles générales au Conseil. Certaines potins y sont parvenus, qui ont d'abord défrayé la causerie de collègue à collègue. Puis on les a jugés fâcheux. Bref, on a trouvé bon d'y couper court. - Des potins fâcheux ?... Fâcheux pour qui ?... - Pour le prestige d'un représentant de la France à l'étranger. - Un représentant qui - vous l'avez remarqué en toute raison - se trouvera dans une situation privilégiée, vis-à-vis du souverain auprès duquel il est accrédité, et, par conséquent, en posture de rendre les plus éminents services. - Moi, dit d'Herquancy. - Vous, mon cher ambassadeur. - Et... à propos de quoi ces potins ? - L'autre regarda un instant bien en face, puis prononça lentement. - A propos du crime de Boileau. D'Herquancy ne sourcilla pas. Il garda le silence, l'air divertit et intrigué. - Eh bien ! fit Chambleau. - Eh bien, mon cher monsieur j'attends. Vous m'intéressez beaucoup. Mais je ne sais pas deviner les charades. Expliquez-vous. - Voyons... entre nous repartit non sans quelque embarras l'ambassadeur du garde des Sceaux, les demi-mots doivent suffire. Vous lisez les journaux, n'est-ce pas ? - Pas les faits divers, protestai galement Maxime. - Mais Bernal était un ami de votre famille ? - Le protégé d'un ami de mes beaux-parents. Ce n'est pas la même chose. Monsieur de Mirevert, à qui ce jeune homme devait tout, s'est lui-même débaillé. Les dessous malpropres de l'aventure nous ont détachés de la victime. - Une affaire de femme, de trente ans, cela ne déshonore jamais. - Ça dépend quelle affaire, et quelle femme. Il y eut un silence contraint. Puis M. Chambleau parut avoir trouvé un joint pour renouer billement la conversation. - Quelle que soit la femme, on est décidé, en haut lieu, à ne pas la mettre en cause. Cela ne ressemblerait pas le mort. Pour quoi oseriez le scandale ? - Et la justice ?... demanda tranquillement d'Herquancy. Son assurance abasordit Chambleau. - Ecoutez, comte. Il me faut donc mettre les points sur les "i". Vous m'y forcez. Nous venons, un ministre, de faire suspendre l'instruction, parce que... - Parce que ?... - C'est lui qui la mène, M. Darbonne, un matin, à eu le bon esprit d'en référer à ses chefs, des qu'on a mêlé à l'affaire un nom

qu'on ne doit pas - vous entendez bien - qu'on ne doit pas ? - énoncer, pas marmorer, même, en pareille occurrence. - Quel non ? - M. Chambleau ne trouvait pas sa mission commode. Pourtant, il s'exécuta. - Celui de madame la comtesse d'Herquancy. - Ou elle... cria le comte. Son visage fulgura d'une indignation sinistre. Chambleau le vit si superbe de fierté, de race, de mâle fierté, qu'il lui-même se sentit comme débarrassé d'un escalier, et très, très loin de ce gentilhomme irrité. - Des témoins, balbutia-t-il, ont cru reconnaître... - Quoi donc ?... Une écriture ?... Toutes les femmes ont aujourd'hui la même écriture anglaise. - C'est vrai. Pourtant on a, dans cette affaire, trois écritures féminines très différentes. Mais il ne s'agit pas de cela. Il y a un bijou... - Quel bijou ?... La question sortit moins spontanément, d'une voix plus sourde. Ceci n'échappa point à Chambleau. - Il précisa. - La montre, avec le rubis, et les mots tracés dans le boîtier. Tous les journaux en ont - malheureusement - donné la description. - Je ne sais ce que vous vou-

Le voyage du secrétaire Taft en Extrême-Orient. Manille, Philippines, 20 septembre - L'Assemblée nationale s'assemblera le 5 octobre pour discuter le programme des fêtes qui auront lieu pendant le séjour du secrétaire Taft à Manille. Il est probable que le secrétaire de la guerre arrivera dans la capitale des Philippines le 15 octobre, et qu'une réception sera donnée le même jour en son honneur. Morte à l'hôpital. Eliza Hinton, la femme de couleur accidentellement blessée par Chas Dours il y a quelques jours, alors que celui-ci maniait un revolver en sa demeure, rue Terapachore, 2421, est morte à l'hôpital hier après-midi des suites de sa blessure. JAPALAC. REMANTELONS GRATUITS. Tout qu'il y a dans votre armoire est dans un état de délabrement. Nous avons une boutique d'échantillons et nous sommes prêts à vous offrir un cadeau de bienvenue.